

COMMUNIQUE DE PRESSE

Intermittents : "Assurer la pérennité du financement de la création" (Pierre Dharréville - PCF)

Le vendredi 11 janvier, les organisations syndicales ont rencontré le ministère de la Culture, dans le cadre des négociations sur les annexes de l'Unedic concernant le régime d'assurance-chômage des intermittents, techniciens et artistes du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

C'est dans ce contexte que les intermittents et leurs organisations se mobilisent. L'Opéra de Paris est ainsi occupé tandis qu'un rassemblement s'est tenu devant le Ministère de la culture.

La lettre de cadrage du gouvernement laissait déjà craindre des coupes budgétaires drastiques dans le financement de l'assurance-chômage des intermittents. Ces négociations sont tellement contraintes qu'elles apparaissent comme factices, et ouvrent de grandes inquiétudes.

J'apporte mon soutien aux intermittents mobilisés contre de nouvelles destructions de notre tissu culturel. L'heure est à écrire une véritable loi d'orientation et de programmation budgétaire qui assure la pérennité du financement de la création, la compétence partagée entre l'état et les collectivités territoriales, et garantisse à l'ensemble des professionnels, artistes-interprètes, auteurs et techniciens de toutes disciplines la plénitude de leurs droits sociaux.

Pierre Dharréville, Responsable culture du PCF, député de la 13ème circonscription des Bouches-du-Rhône,

Paris, le 14 janvier 2019.